



Communiqué de presse de George PAU-LANGEVIN, ministre des Outre-mer

Paris, le mercredi 27 janvier 2016

Lutte contre la vie chère : L'Etat confirme ses engagements et poursuit son combat

Mercredi 27 janvier, Ericka BAREIGTS, députée de La Réunion, a présenté, à l'invitation de George PAU-LANGEVIN, ministre des Outre-mer, les conclusions de son rapport d'information sur la mise en application de la loi relative à la régulation économique, portant diverses dispositions relatives aux Outre-Mer.

Après la publication de ce rapport le 16 décembre dernier, George PAU-LANGEVIN, Ministre des Outre-Mer, a tenu à saluer le travail d'évaluation conduit par les parlementaires et a présenté les propositions retenues qui seront mises en œuvre par le Gouvernement.

La lutte contre la vie chère est un marqueur politique fort de l'action du Gouvernement en faveur des Outre-Mer, il constitue une priorité. La ministre a donc souhaité insuffler un nouvel élan à ce combat en déployant immédiatement 11 des 22 recommandations.

Trois axes prioritaires ont été identifiés :

- renforcer les actions en faveur du pouvoir d'achat des ménages dans le cadre du bouclier qualité prix ;
- renforcer les pouvoirs des consommateurs et les mécanismes de contrôle de la chaîne des prix ;
- approfondir les conditions d'exercice de la concurrence outre-mer dans les mois et les semaines à venir.

La Ministre des Outre-Mer se félicite des échanges constructifs avec les deux députés sur un sujet prioritaire pour les concitoyens des Outre-Mer. George PAU-LANGEVIN poursuivra le travail en lien avec tous les autres parlementaires et avec les élus locaux pour aller encore plus loin.

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74 – Hôtel de Montmorin - 27, rue Oudinot - 75007 Paris

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises